

Appel à contributions pour le numéro 4 de la revue

Réflexions Économiques

Où en est l'économie du développement aujourd'hui ?

Ce numéro thématique de la Revue *Réflexions Économiques* cherche à dresser un état des lieux de l'économie du développement et à ouvrir un débat argumenté sur ses objets, ses champs, et ses cadres d'analyse.

A son émergence, au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, l'économie du développement, soutenant les spécificités des pays en développement, s'est attaché à bâtir des corpus théoriques explicatifs qui leur sont adaptés. Cette période des « pionniers » s'est caractérisée par une multiplicité des démarches et une diversité dans la compréhension des facteurs de sous-développement et par une réflexion sur les voies possibles de son dépassement. Les principaux apports concernent les cercles vicieux et la croissance équilibrée (Nurkse), le *big push* et la trappe de pauvreté (Rosenstein-Rodan), le dualisme des structures (Lewis), la croissance déséquilibrée et des pôles de croissance (Hirshman et Perroux), la théorie de la dépendance (Prebisch, Singer), et le développement du système capitaliste (Gunder Frank, Amin).

Au cours des années 80, les plans d'ajustement structurel, l'éclatement du Tiers-monde autant que l'émergence des économies du Sud-Est asiatique ont conduit à une réorientation de la tradition de recherche qui a consisté à se soustraire au grief formulé par Shultz (1980) : « L'erreur cruciale est de supposer que l'économie conventionnelle est inadéquate quant à l'analyse des économies des pays à bas revenus ». Il s'en est suivi, la contre révolution néo-classique aidant (Baghawati, Krueger, Lall et Little), une absorption de l'économie du développement par l'approche néoclassique sous l'égide de son référentiel de l'équilibre et ses postulats de base, le comportement optimisateur des agents et l'autorégulation des marchés.

Le « consensus de Washington », qui incarne le paradigme du développement à l'œuvre aujourd'hui, est le couronnement de cette absorption de l'économie du développement. Il a acquis le statut d'une matrice disciplinaire (Kuhn, 1977). Suite à cette reconfiguration, le marché est tenu pour un dispositif central apte à garantir un équilibre de plein emploi des ressources en même temps que la croissance et l'équité. Aussi, les autorités publiques doivent, d'une part, assurer la stabilité macro-économique et, d'autre part, mettre en œuvre des réformes de structures destinées à libérer les marchés des produits, du travail et du crédit des entraves réglementaires et à renforcer la concurrence. La flexibilité est censée accroître l'efficacité de l'allocation des ressources et soutenir le taux de croissance potentielle. Jugés à l'aune de la norme de la concurrence parfaite, les défauts du système économique sont ramenés à des imperfections de marché. L'atonie de la croissance, le chômage, la pauvreté, la corruption... sont ainsi imputés au manque de stabilité macroéconomique, à la qualité des institutions ou à l'insuffisante application de réformes structurelles à même d'éliminer les rigidités. L'économie du développement, suite notamment à sa promotion par les organisations de Washington dans les forums scientifiques et à l'échelle des décisions de politiques publiques, est devenue une discipline carrefour où se croisent la macroéconomie et les politiques économiques, l'économie de la croissance endogène, l'économie des institutions, la microéconomie expérimentale et l'économie de la mondialisation.

Ce numéro spécial entend accueillir aussi bien des propositions d'ordre théorique et que des articles de facture empirique qui relèvent des thèmes suivants :

- L'économie de la croissance endogène et le legs des « pionniers » du développement
- Les politiques monétaire et budgétaire : théorie et modèles appliqués
- Les réformes des institutions de marché
- La qualité institutionnelle et la gouvernance : portée et limites
- Le capital immatériel et le développement
- Le capital humain et la croissance : quel bilan ?
- Les défis posés à l'économétrie par la mesure de la croissance potentielle
- Qu'apportent les expérimentations aléatoires
- Portée et limites des indicateurs du chômage et de l'emploi
- Le consensus de Washington à l'épreuve de l'émergence
- Rodrik et l'économie du développement
- L'approche par les capacités peut-elle servir d'alternative ?

Les auteurs sont invités à proposer des articles analytiques ou des articles sous forme de note de lecture synthétisant des rapports ou des contributions originales. Conformément à la ligne éditoriale de la revue, ce numéro vise un lectorat aussi large que possible.

De ce fait, les articles à soumettre devront tenter de :

- i) Minimiser les aspects trop techniques ; quand ils paraissent indispensables, les mettre en encadré avec un développement du texte qui permette aux non-initiés de les ignorer sans nuire à leur compréhension du reste du texte;
- ii) Développer un argumentaire articulé ;

Ce numéro thématique sera coordonné par:

Yasser Tamsamani, docteur en économie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du laboratoire « Modélisation et Analyse Economiques des Politiques Publiques » de la faculté de droit de Casablanca.

Redouane Taouil, Professeur agrégé des universités, CREG, Université Grenoble Alpes.

Les propositions d'articles complets sont à envoyer par voie électronique à l'email de la revue (contact@refeco.org) et/ou directement à ceux des coordinateurs du numéro (redouane.taouil@yahoo.fr; yassertamsamani@yahoo.fr).

Calendrier de publication

- Date limite de soumission : **31 décembre 2023**.
- Sélection des contributions sur la base des rapports des référés : **31 mars 2024**.
- Date de publication : **31 juillet 2024**.

Consignes aux auteurs

Les contributions doivent se conformer aux normes éditoriales de la Revue. Les consignes à respecter pour soumettre un article sont à lire sur ce lien : <https://refeco.org/soumettre-un-article/>